

DEPARTEMENT  
PAS-de-CALAIS  
ARRONDISSEMENT  
BETHUNE  
COMMUNE DE  
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 19 Février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le huit février deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération**  
**N°2024CM10**

Liste annuelle des jurés  
pour 2025

Tirage au sort de 6  
personnes inscrites sur la  
liste électorale

**Étaient présents** : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johnny GLAVIEUX, Delphine MICELLI, Rodrigue DESULTERRE.

**Étaient excusés** : Mmes Mrs Roland JOLY, Didier FATOU, Dorothée HAUER, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

**Était absent** : Mr Frédéric DREZE

**Pouvoirs** :

Mme Caroline DERAEDT à Mr Rodrigue DESULTERRE.

Monsieur Bernard PRUVOST est élu Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Convocation du  
8 février 2024

En application de l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2024 portant répartition du nombre de jurés entre les communes ou communes regroupées, Monsieur le Maire propose à l'assemblée un tirage au sort de 6 électeurs en vue de procéder à l'établissement de liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort qui donne le résultat suivant :

Nombre de conseillers  
en exercice : 23

Conseillers présents : 15

- 371 DELATTRE Pascal, André
- 035 AUDEVAL David Raphaël
- 1000 PONCHANT Corinne, Hélène, Jeanne
- 888 MARTIN Sonia, Jacqueline
- 1221 WASELIN Emilie, Isabelle
- 944 NEUTS Jérémie, Francis

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,  
le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.